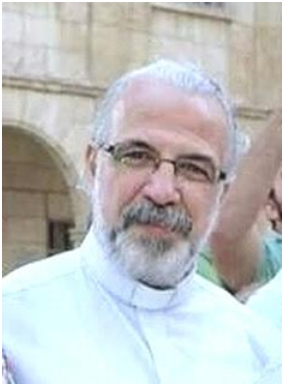


Alep, le 20 octobre 2017



Mon frère Bruno, chers paroissiens de Sablé jumelés avec notre paroisse Notre Dame du Bonheur,

C'est avec des larmes de joie que nous avons appris la bonne nouvelle : vous avez choisi de nommer une des salles de la nouvelle maison paroissiale de Sablé « Notre Dame du Bonheur ». Cela va éterniser la communion entre notre Église héritière de l'église d'Antioche et votre Église "fille ainée de l'Église catholique". Combien j'aurais aimé participer avec vous

pour cet évènement, mais c'est notre grand frère Claude Zerez avec les familles syriennes qui vont nous remplacer.

- Nous avons distribué 148 bons d'achat pour les lycéens lors de la rentrée scolaire
- Nous continuons à payer les loyers aux familles qui ont perdu leurs maisons détruites par les bandes armées.
- Nous assurons les médicaments aux malades, du lait aux petits sans oublier les "paniers du montagne" tous les mois aux familles.
- Il nous faut pour l'hiver assurer du carburant pour le chauffage et pour remplacer l'électricité (Alep sans électricité depuis 4 ans), ainsi que pour faire fonctionner les pompes à eau (il n'y a plus d'eau dans les maisons)

Que Dieu vous protège et vous vous bénisse chers paroissiens de Sablé et que Dieu te donne la bonne santé et longue vie cher Bruno.

Union de Prière



Ton frère Père Michel
Curé de Notre Dame du Bonheur à ALEP.

**Avant NOEL et l'hiver,
aidons nos frères et sœurs de la paroisse Notre Dame du Bonheur à Alep**

Avec la Fraternité Sarthe-Orient :

- **En faisant un don :** Tous les dons en chèque, doivent être libellés à l'Ordre de la « **Fraternité Chrétienne Sarthe-Orient Jumelage Notre-Dame du Bonheur** »

Les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66%

Il est possible de faire un don en espèces aussi.

Vous pouvez remettre votre don sous enveloppe au presbytère de Sablé (**11 rue Saint Nicolas – 72300 SABLE**) ou dans les corbeilles de quête, ou l'envoyer directement :

**Fraternité Chrétienne Sarthe Orient –
3, Place du Cardinal GRENTE – 72000 LE MANS**

Pour suivre tout ce qui concerne notre jumelage : www.doyennesable.fr/page33.html

Tous les dons sont importants. Tout est reversé au Père Michel qui aide ainsi environ 300 familles (1 famille : les parents et 5 ou 6 enfants).

Merci à tous,

Père Bruno Mézière, Curé de Sablé, Parcé, Noyen et Solesmes

Tous les vendredis, la messe est célébrée à l'intention de la paroisse Notre Dame du Bonheur :
À 9h00 (jusqu'au 1^{er} décembre)- A 18h15 (les 8-15 et 22 décembre en l'église de Gastines)